

# La douleur aiguë

**Q**UEL MÉDECIN ne voit pas très régulièrement au cours de sa journée de travail des patients en proie à la douleur ! En effet, la douleur est un symptôme universel qui accompagne presque toutes les maladies, qui affecte le patient jeune autant que le patient plus âgé, le grand malade comme la personne en bonne santé... Et pourtant, malgré l'extraordinaire prévalence de ce symptôme qu'est la douleur, rares sont les médecins au Québec qui ont reçu une formation solide et complète en analgésie... Ce numéro sur la douleur aiguë et celui qui suivra sous peu sur la douleur chronique tenteront de pallier cette lacune.

Que ce soit au cabinet, à domicile, au centre hospitalier, à l'urgence ou dans un centre de soins de longue durée, l'arsenal thérapeutique contre la douleur est relativement simple et, utilisé à bon escient, il permet de soulager 90 % de nos patients tenaillés par une douleur aiguë. Les opiacés font partie de cet arsenal de traitement de la douleur aiguë et, en cas de besoin, ils soulagent très efficacement. Mais encore faut-il savoir les prescrire de la bonne façon, utiliser les « bonnes » doses, pour la « bonne » période de temps, et éviter au malade des effets secondaires ou même des complications plus pénibles que la douleur elle-même !



La D<sup>e</sup> Geneviève Dechêne.

Photo : Emmanuelle Garnier.

35



**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'un maximum de 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées deux mois plus tard à la fin de la section avec les références.



*En effet, la prescription d'analgésiques exige, comme pour toute autre prescription d'ailleurs, des connaissances préalables : une bonne évaluation de la douleur, une bonne connaissance des différents opiacés de première intention et de l'ajustement progressif des doses, la capacité de les substituer l'un à l'autre, la connaissance des coanalgésiques les plus courants et de leurs effets secondaires : **savoir, c'est pouvoir !***

*Après la lecture de ce numéro, nous espérons que vous saurez bien évaluer et traiter les douleurs aiguës les plus courantes en pratique générale et que la douleur, ainsi que les opiacés... ne vous feront « plus peur » !*

*Geneviève Dechêne, m.d., Verdun*

*Aline Boulanger, m.d., anesthésiste, Montréal*

*et Dominique Dion, m.d., Montréal*

*Les textes de formation médicale continue du Médecin du Québec sont évalués périodiquement par les membres du comité de rédaction scientifique, qui attribuent pour chaque thème une mention « coup de cœur ». Nous vous invitons à faire de même et à nous indiquer quel est votre article préféré. Les textes porteront dorénavant un numéro. Pour nous faire connaître votre choix, veuillez inscrire le numéro de votre « coup de cœur » à l'endroit approprié dans le coupon-réponse du post-test.*